8504 - Le jugement du dénigrement de certaines personnes sur le réseau internet

question

Je viens de ... et j'ai 22 ans. L'Islam est resté vivant dans l'ex-Union Soviétique. Mais beaucoup de musulmans ne connaissent pas leur religion. Il existe des sites sur Internet en russe qui organisent des discussions au profit des usagers du réseau. Parfois certains intervenants disent des choses incorrectes au sujet de l'Islam en raison de leur manque de connaissance. Mon frère participe à ces discussions et il m'a demandé de vous poser une question.
Il existe des discussions sur le réseau internet au cours desquelles les intervenants échangent des critiques. Parfois celles-ci s'étendent aux personnes et à leurs croyances. Parfois les personnes sont visées pendant leur absence des discussions.
L'usage du réseau est très limité dans notre pays. Parfois celui qui participe une fois à une discussion ne revient pas et les critiques qui lui sont adressées sont connues des autres... Peut-on considérer ces critiques comme une forme de colportage et de médisance dans la mesure où la personne visée n'est pas au courant? S'il s'agit d'une médisance, je me repentirai et demanderai aux musulmans de me pardonner...

la réponse favorite

Louange à Allah.

La médisance consiste à évoquer les défauts de votre frère en Islam dont il n'aimerait pas qu'on parle. La médisance est prohibée, quel que soit le moyen utilisé pour s'y livrer et quelle que soit la forme qu'on lui donne. Elle demeure interdite selon le consensus des musulmans.

Si à travers la critique on cherche à mettre en relief les défauts d'une personne, il s'agit alors d'une véritable médisance et de la diffusion du mal qu'Allah n'aime pas. En revanche, s'il s'agit de mettre les gens en garde contre les mauvais actes d'un individu afin de l'amener à les abandonner et s'il s'agit de combattre une innovation et de prévenir les gens contre elle ou s'il s'agit de

démontrer la fausseté de propos tenus par lui dans le cadre d'un dialogue ou dans les échanges entre les groupes d'informations utilisant le réseau internet ou dans un autre cadre, les critiques sont alors permises et elles ne constituent plus une médisance interdite mais plutôt un acte de rapprochement à Allah ou un devoir pour celui qui en est capable.

Les ancêtres pieux ont dénigré les innovateurs et ont remis en cause des rapporteurs de hadith dans le souci de rester loyaux à l'égard d'Allah et de Son messager (bénédiction et salut soient sur lui). Le plus important c'est l'objectif visé et l'intention qui motive l'action. Allah le sait mieux.